

Les différentes Formules d'Inscription

CURSUS MUSIQUE

Cursus traditionnel
1 cours hebdomadaire de Formation Musicale
1 cours hebdomadaire d'Instrument
1 séance minimum de Pratique d'Ensemble

HORS CURSUS MUSIQUE OPTION 1

Concerne les élèves de cycle 2 qui ne souhaitent plus poursuivre les cours de Formation Musicale.

1 cours hebdomadaire d'Instrument
1 option obligatoire au choix :
Pratique Collective

HORS CURSUS MUSIQUE OPTION 2

- EVEIL MUSICAL (4/5 ans) 3/4 heure par semaine
- PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES ET VOCALES
- ATELIERS DE MUSIQUES ACTUELLES
- MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR

CURSUS DANSE OU HORS CURSUS

*Danse Classique,
Hors Coursus Danse Classique,
Danse Jazz,
Hors Coursus Danse Jazz*

CURSUS THEATRE

- ENFANTS - ADOLESCENTS - ADULTES

ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 - TARIFS TRIMESTRIELS :

<i>Quotient Familial CAF Pour les élèves Romillons</i>	Cursus musique	Hors cursus musique Option1	Hors cursus musique Option2	Cursus Danse Hors cursus Danse Théâtre	Pratique d'une 2 ^{ème} discipline de base
1	49,00 €	35,50 €	22,00 €	22,00 €	33,50 €
2	69,00 €	54,00 €	26,00 €	26,00 €	46,50 €
3	81,50 €	68,00 €	32,00 €	32,00 €	54,50 €
4	93,50 €	79,50 €	36,00 €	36,00 €	63,00 €
5 et 6	110,00 €	96,00 €	43,00 €	43,00 €	74,00 €
Communauté de communes des portes de Romilly	136,50 €	118,00 €	53,50 €	53,50 €	91,00 €
Extérieurs Aulois	233,50 €	202,00 €	54,00 €	94,00 €	156,50 €
Hors département	267,00 €	234,00 €	68,00 €	110 €	178,00 €

Une dégressivité est appliquée pour tous les usagers :

- 2^e membre de la famille Tarif - 25 %
- à partir du 3^e membre Tarif - 50 %

Possibilité d'Aide Financière : bons ACTIV+ (contacter la CAF).

La facturation s'effectue en 3 périodes :
Octobre- Janvier - Avril

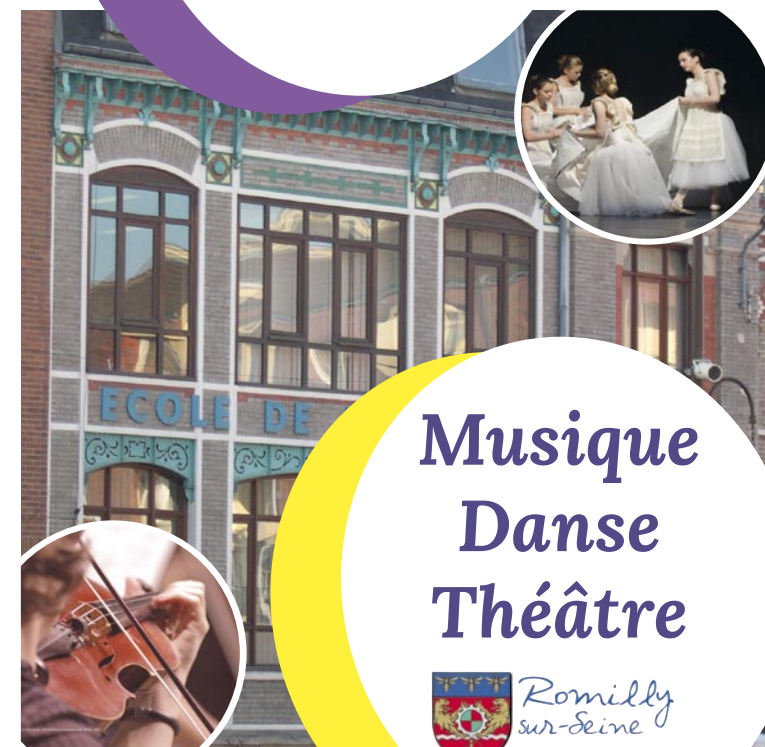
Le dossier d'inscription est disponible au secrétariat

Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription :

- Une photo d'identité.
- Avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 pour les Romillons.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, Loyer, eau ...)
- Un certificat médical d'aptitude pour la pratique de la danse de moins de 1 mois à compter du 01/09/2016.
- assurance responsabilité civile

Conservatoire à
Rayonnement Communal
de ROMILLY-SUR-SEINE
"Gabriel WILLAUME"
De l'enseignement à la diffusion artistique

2016 / 2017



Musique Danse Théâtre



17 Place des Martyrs
10100 ROMILLY-SUR-SEINE
Tél : 03.25.24.72.25

conservatoire@mairie-romilly-sur-seine.fr
www.ville-romilly-sur-seine.fr

PANORAMA DES DISCIPLINES

Enfants de 4 à 7 ans :

- Eveil Musical
- Initiation à la Danse
- Ateliers de sensibilisation instrumentale pour les élèves en cours préparatoires.

A partir de 7 ans :

DANSE :

- Danse Classique
- Danse Jazz (à partir de 9 ans)

THEATRE : (enfants - adolescents - adultes)

MUSIQUE :

- Formation musicale (enfants - adultes)
- Violon, Violoncelle, Alto, Contrebasse, Guitare
- Clarinette, Flûte Traversière, Hautbois, Saxophone, initiation Flûte à Bec
- Trompette, Cor d'harmonie
- Piano, Batterie, Percussions
- Musique assistée par ordinateur, Musiques Actuelles
- Chœurs (enfants - adolescents - adultes)

PRATIQUES COLLECTIVES :

Les différents orchestres et ensembles du Conservatoire à Rayonnement Communal de ROMILLY-SUR-SEINE constituent une dynamique dans le tissu culturel local. Ces formations se produisent régulièrement dans le département mais aussi dans d'autres régions de France.

Ces moments d'échange sont très enrichissants dans l'apprentissage de la musique et permettent d'aborder la relation privilégiée du musicien avec les publics. La pratique d'ensemble est une discipline essentielle dans la formation du musicien.

PRET D'INSTRUMENTS :

Pour favoriser l'apprentissage de certains instruments, le Conservatoire à Rayonnement Communal de ROMILLY-SUR-SEINE dispose d'un parc restreint d'instruments pouvant être prêtés au cours des premières années.

Nous vous rappelons que ce prêt d'instrument est limité dans le temps, mais qu'il demeure important que chaque élève puisse avoir son propre instrument.

CURSUS DES ETUDES

Le Conservatoire à Rayonnement Communal agréé (Ministère de la Culture) de ROMILLY-SUR-SEINE propose un parcours d'études en 3 cycles, chacune de ces étapes correspond à des apprentissages différents.



Cycle 1

Durée moyenne de 4 ans. Période d'initiation qui permet de confirmer un choix, d'acquérir les premières bases et méthodes de travail.

Cycle 2

Durée moyenne de 4 ans. Période d'approfondissement qui conduit à l'autonomie, les méthodes sont acquises, la pratique de répertoires différenciés est systématique.



Cycle 3

Durée de 2 à 4 ans. En fonction des objectifs personnels et de ses possibilités, ce cycle mènera l'élève au Certificat de fin d'Etudes Musicales, Chorégraphiques ou Théâtrale.



Les parents sont informés de l'évolution des acquis, par les fiches de suivi de contrôle continu.

Cursus non diplômant :

Organisé autour des ensembles de l'établissement, ce cursus offre la possibilité aux adultes et enfants ayant un niveau instrumental suffisant de poursuivre leur apprentissage musical tout en partageant leur passion pour la musique.

A SAVOIR

Interventions extérieures :

Le Conservatoire à Rayonnement Communal agréé (Ministère de la Culture) de ROMILLY-SUR-SEINE met à la disposition des écoles primaires une intervenante en milieu scolaire chargée de la sensibilisation musicale.

Classes de 6^{ème} à la 3^{ème} musique en partenariat avec le Collège Saint-Joseph.

Partenariat avec la Halte-Garderie une séance par semaine au sein du Conservatoire.

Les Prestations :

Les activités de diffusion sont obligatoires, indispensables et indissociables de la mission pédagogique du Conservatoire. C'est le contact du public qui donne à la pratique instrumentale, théâtrale, chorégraphique ou vocale sa dimension artistique, source d'enrichissement personnel pour l'élève.

Partageons donc ces moments d'émotion et soutenons les jeunes talents. Les concerts, auditions, spectacles de la saison donnés dans l'établissement, en maisons de retraite, maisons de santé, hôpital, nous offrent de multiples occasions de les découvrir et d'apprécier leur travail.

L'évolution dans l'apprentissage et la notion de plaisir ne pourront se réaliser et se concrétiser que par une pratique régulière dans chaque discipline.

Pour tous renseignements complémentaires :

Monsieur Jérôme BOUTTE : Directeur du Conservatoire.

Madame Catherine BERNARD : Assistante de direction.

Horaires d'ouverture :

Le secrétariat est ouvert au public :
Du lundi au vendredi de 14h à 19h